FTH : convocation à l’Assemblée Générale du 12 mars

La Fédération Tunisienne de l’Hôtellerie convoque ses membres à l’Assemblée générale ordinaire élective qui se tiendra le **12 mars** à l’hôtel Mövenpick, Berges du Lac.

Communiqué

Fédération Tunisienne de l’Hôtellerie
Assemblée Générale Ordinaire Elective

La Fédération Tunisienne de l’Hôtellerie tiendra, le Jeudi 12 Mars 2020 à 14h00, son Assemblée Générale Ordinaire Elective à l’Hôtel Mövenpick, Berges du Lac.

Ordre du Jour :

1. Lecture, discussion et approbation du rapport d’activité de l’année 2019,
2. Lecture, discussion et approbation du rapport financier de l’année 2019,
3. Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes,
4. Renouvellement des membres du Conseil National pour le mandat 2020-2022,
5. Questions diverses.

Vu l’importance de l’ordre du jour, la présence de tous les membres actifs est vivement souhaitée.

Le Président
Khaled Fakhfakh

FRH de Djerba : convocation à l'Assemblée Générale du 27 janvier

La Fédération Régionale de l’Hôtellerie du Sud-Est convoque ses adhérents à l’Assemblée Générale Ordinaire élective qui se tiendra le lundi 27 janvier à l’hôtel Fiesta Beach.

Communiqué

Fédération Régionale de l’Hôtellerie du Sud-Est
Convocation

Il est porté à la connaissance des adhérents de la Fédération Régionale de l’Hôtellerie du Sud-Est que son Assemblée Générale Ordinaire élective se tiendra **le lundi 27 janvier 2020 à 11h00 à l’hôtel Fiesta Beach à Djerba** à l’effet de délibérer sur l’ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport moral et financier.
2. Renouvellement du Conseil Régional.
3. Questions diverses.

Ce communiqué tient lieu de convocation à chacun des adhérents remplissant les conditions statutaires pour participer à cette Assemblée.

Les candidats au Conseil Régional doivent déposer, contre décharge et trois jours au moins avant la date de l’Assemblée, le Bulletin de Candidature dûment rempli et signé portant le cachet de l’Etablissement au siège de la Fédération Régionale de l’Hôtellerie du Sud-Est. En cas d’empêchement, le Bulletin de Candidature peut être adressé par fax.

Le membre empêché peut se faire représenter par un autre membre remplissant les conditions statutaires en adressant, trois jours au moins avant la date de la tenue de l’Assemblée, une procuration en son nom, soit par porteur contre décharge soit par fac-similé, à l’adresse suivante :

Fédération Régionale de l’Hôtellerie du Sud-Est
Av. Abdelhamid El Kadhi

Complexe Djerba Centre Houmt Souk Djerba 4180
Fax n° : 75 621 555

Les imprimés de procuration et de candidature peuvent être retirés au siège de la Fédération Régionale de l’Hôtellerie du Sud-Est.

FTH : deux Assemblées Générales le 17 décembre

La Fédération Tunisienne de l’Hôtellerie convoque ses membres à deux Assemblées Générales, ordinaire et extraordinaire, qui se tiendront le 17 décembre à l’hôtel Magic Life Africana à Hammamet.

Communiqué 1

Fédération Tunisienne de l’Hôtellerie
Convocation à l’Assemblée Générale Ordinaire au titre de l’année 2018

La Fédération Tunisienne de l’Hôtellerie tiendra, le Mardi 17 Décembre 2019 à 10h00, son Assemblée Générale Ordinaire Non Elective à l’hôtel Magic Life Africana, à Hammamet.

Ordre du Jour

1. Lecture, discussion et approbation du rapport d’activités de l’année 2018
2. Lecture, discussion et approbation du rapport financier de l’année 2018
3. Lecture et approbation du rapport du Commissaire aux comptes
4. Lecture et approbation des résolutions

P/ Le Conseil National
Le Président
Khaled Fakhfakh

Communiqué 2

Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie
Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

La Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie tiendra, le Mardi 17 Décembre 2019 à 11h00, son Assemblée Générale Extraordinaire à l'hôtel Magic Life Africana, à Hammamet.

Ordre du Jour

1. Lecture, discussion et approbation des modifications des statuts
2. Lecture et approbation des résolutions

P/ Le Conseil National
Le Président
Khaled Fakhfakh

Workshop FTH : en attendant le CST…

Les résultats de l'étude KPMG, dévoilée mardi 18 juin lors du Workshop de la FTH « Le tourisme, moteur de croissance », sont une première en Tunisie, même s'ils tendent à confirmer ce que tous les observateurs du secteur supputaient depuis si longtemps.

La contribution du tourisme à l'économie nationale est sous-estimée, même dans sa composante directe. Celle-ci ne serait pas de 4,1% comme estimé par notre comptabilité nationale, mais de 8,6%.

Toujours selon l'étude de KPMG, la contribution globale du secteur au PIB (directe, indirecte et induite) serait de 13,03% en 2017. On peut remarquer que cette estimation rejoint peu ou prou celle du World Travel & Tourism Council, à savoir 14,2% pour la même année.
En 2019, l'étude prévoit une contribution globale du tourisme de 14,2%.

Ces chiffres semblent avoir convaincu les décideurs et ministres présents, et à leur tête le Chef du Gouvernement qui a tenu à affirmer l'engagement de l'Etat en faveur du tourisme et a appelé à un partenariat Etat-secteur privé. Mission accomplie donc pour la FTH qui a su aller au-delà des intérêts de ses affiliés pour réaliser une étude attendue par l'ensemble des acteurs du tourisme tunisien.

Cependant, l'effort de la FTH n'est pas allé jusqu'à convaincre le Chef du Gouvernement d'annoncer la mise en œuvre effective du Compte satellite du Tourisme (CST).

« L'élaboration d'un CST de la Tunisie apparaît particulièrement indispensable et urgente », concluait en 2002 un rapport du même KPMG commandé par la Banque Mondiale.
En 2010, le gouvernement tunisien décida le lancement du CST. Nous espérons que sa mise en œuvre sera enfin annoncée.

Lotfi Mansour

L'arrivée du Chef du Gouvernement Youssef Chahed à l'UTICA pour présider le workshop.
Il est accompagné par (de droite à g.) le Ministre du Tourisme René Trabelsi, le Président de la FTH Khaled Fakhfakh, le vice-président de l'UTICA Hichem Elloumi et le président de la FRH Djerba Jalel Henchiri



Tunisair : les professionnels montent au créneau

Un communiqué commun aux deux fédérations professionnelles FTH et FTAV (voir ci-dessous) tire la sonnette d'alarme sur le préjudice causé au secteur touristique par *« les défaillances, devenues chroniques, de Tunisair et de sa filiale Tunisair Express »*. Judicieux quant à son objet, ce communiqué suscite cependant à présent quelques réserves de la part de la FTAV.

Aucun observateur du secteur ne peut nier aujourd'hui que Tunisair soit devenue le véritable goulot d'étranglement du tourisme tunisien, faute des nouveaux moyens que lui apporterait une restructuration qui n'en finit pas de se faire attendre.

Comme nous l'écrivions déjà au mois de janvier : *« En attendant un*

hypothétique Open Sky, les ambitions de croissance du tourisme tunisien restent tributaires du développement de la flotte de Tunisair, laquelle ne se fera qu'en 2020 (inchallah) » (lire **notre article**).

Cependant, Facebook était-il le meilleur moyen pour parler d'un sujet aussi grave ? Contacté par téléphone, le président de la FTAV, Jabeur Ben Attouch, confirme le retrait du communiqué *« dans l'attente que les instances de la Fédération approuvent les termes d'un nouveau communiqué qui sera diffusé à la presse et non via Facebook »*, nous a-t-il précisé. Ali Miaoui, DGA de Tunisair, adopte pour sa part peu ou prou la même position que la FTAV : *« D'accord sur le fond, mais la forme est inappropriée »*, commente-t-il.

Marshall Mac Luhan disait que *« le message, c'est le medium »* : le choix de tel ou tel média pour délivrer une information n'est jamais anodin, et il influera sur le message lui-même. En choisissant Facebook, la FTH n'en a-t-elle pas adopté le ton ?

Lotfi Mansour

Le communiqué tel qu'il a été publié initialement par la FTH et la FTAV :

COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT FTAV / FTH

Tunisair et ses filiales vont-elles bloquer le tourisme ?

La saison touristique est à nos portes et les dernières semaines n'augurent rien de bon quant à l'accessibilité du pays. Les syndicats patronaux hôteliers (FTH) et agents de voyages (FTAV) renouvellent leur cri d'alarme et font part de leur plus grande inquiétude face aux défaillances, devenues chroniques, de Tunisair et de sa filiale Tunisair Express :

* 40% de la flotte clouée au sol depuis plusieurs mois, privant le pays de près de 5000 voyageurs par jour
* Des retards quotidiens atteignant plusieurs heures, et des annulations de vols aussi bien à l'international que sur les axes Tunis/Djerba ou Tunis/Tozeur, ayant un effet désastreux sur l'image de la destination. Pour quelles raisons Tunisair Express détient-elle l'exclusivité sur les lignes intérieures ?
* L'incapacité à satisfaire les engagements et la demande croissante : des

milliers de visiteurs ne viendront pas en Tunisie faute de places d'avion disponibles. C'était déjà le cas en 2017 et 2018, de l'aveu même du PDG de Tunisair, le coefficient de remplissage des avions dépassant 70%, battant tous les records depuis 2 ans.

Avec le niveau actuel de déficit de la balance commerciale, la Tunisie ne peut continuer à laisser un pan entier de l'économie, gros pourvoyeur de devises et créateur important d'emplois directs et indirects, paralysé par le manque de disponibilité du transport aérien. Les dépenses nécessaires pour la réparation des avions seront largement récupérées par le chiffre d'affaires supplémentaire résultant de l'exploitation de ces avions !

Les signataires du présent communiqué appellent toutes les autorités et parties prenantes à faire face à leurs responsabilités et à trouver des solutions de toute urgence pour assurer la disponibilité aérienne, tant interne qu'internationale, afin d'accompagner la reprise économique tant attendue et tellement nécessaire pour notre pays.

Les Bureaux Exécutifs FTH et FTAV

FTH : Fédération Tunisienne de l'Hilarité ?

L'information est passée presque inaperçue : une photo et une légende dans la page Facebook de la Présidence du Gouvernement pour dire que le Chef du Gouvernement a reçu mardi dernier une délégation de la FTH conduite par son président Khaled Fakhfakh. Mais sur la photo, point de Fakhfakh ni de Ministre du Tourisme (bizarrement absente de cette réunion).

Un communiqué de la FTH aurait pu éclairer notre lanterne sur le contenu de cette réunion, mais point de communiqué à ce jour, ni de post sur les réseaux sociaux. Circulez, il n'y a rien à voir !

Il ne nous reste plus qu'à jouer aux devinettes face à une photo mettant en avant des personnes dont le large sourire confine à l'hilarité. Mais de quoi rigole-t-on ? Ou faut-il se demander : de qui se moque-t-on ?

Lotfi Mansour

AGO de la FTH : les hôteliers s'alarment

L'Assemblée Générale Ordinaire de la FTH, tenue le 3 mai, a été l'occasion d'un bilan à mi-parcours du Plan de développement touristique du pays (2017-2020). Un bilan qui a permis de constater les retards pris dans l'application d'au moins quatre pans importants de ce plan et des Assises du Tourisme, à savoir l'application de l'accord d'Open Sky, l'entrée en vigueur du Livre Blanc, l'instauration de nouvelles normes hôtelières et le programme de « sûreté-sécurité tout au long de la chaîne de valeur » préconisé par les Assises du Tourisme *(voir communiqué ci-dessous)*.

Un secteur convalescent

La liste des chantiers en souffrance aurait encore pu s'allonger : on aurait pu mentionner les retards pris dans l'instauration d'un label de qualité, la restructuration de l'ONTT en trois agences (une seule, celle chargée de la Formation, a été créée), le rapatriement de l'Office d'Hydrothérapie au sein du ministère du Tourisme, etc.

Le communiqué de la FTH prend tout son sens quand on sait que la rentabilité du secteur et de ses entreprises s'est plutôt détériorée malgré l'augmentation des arrivées internationales en 2017. En effet, la recette à la nuitée (178 dinars en 2017) enregistre par rapport à 2016 un recul tant en dinar (-4,3%) qu'en euro (-16,7%).

Le recul est encore plus net au niveau de la recette par visiteur qui chute de 7,3% en dinars (passant de 524 à 486 DT) et de 19,5% en euro (passant de

221 à 178 euros). Avec un taux d'occupation relatif de 34% (44% en 2014 et 50,4% en 2010), les hôtels sont loin de restaurer leur santé financière. Des chiffres qui montrent que le secteur est encore malade et qu'il ne peut guérir par un traitement à dose homéopathique.

COMMUNIQUE DE PRESSE

AGO de la FTH : les principales délibérations

Les membres de la FTH se sont réunis le jeudi 3 mai à l'occasion de leur Assemblée Générale Ordinaire. Après l'approbation du rapport moral et financier de l'année 2017, le débat a porté sur les principales préoccupations du secteur, et les inquiétudes vis-à-vis de la saison estivale à venir : transport aérien, sécurité, financement, qualité.

- **Transport aérien** : La FTH s'inquiète au plus haut point de l'absence de mise en œuvre de l'Open Sky qui, combinée à l'incapacité de la compagnie nationale à satisfaire la demande aussi bien quantitative que qualitative, prive le pays d'un fort manque à gagner pouvant atteindre 1 point de croissance dans l'économie nationale, en plus de l'apport en devises pour le pays. Les retards et annulations atteignent une ampleur jamais égalée auparavant et portent atteinte à l'image de toute la destination, accentuant le déficit d'image dont le pays souffre depuis plusieurs années !

- **Sécurité**: La FTH refuse que la sécurité n'incombe uniquement qu'aux hôtels et demande que les règles de sécurité soient adaptées aux différents types d'hébergement et que leur application se fasse en concertation entre l'administration et laprofession.

- **Financement** : Le livre blanc conjointement préparé par la FTH et l'APTBEF, approuvé par le ministère du tourisme, la BCT et le ministère de l'investissement, est toujours en attente de validation de la présidence du gouvernement. Cet inexplicable retard met en danger la pérennité de nombreuses unités hôtelières ayant subi de plein fouet depuis 2015 une crise sans précédent. La FTH réclame donc sa mise en œuvre au plus vite.

- **Qualité**: La FTH réitère sa pressante demande de révision des normes de classification hôtelières, normes obsolètes datant de 2005. Il est urgent d'assurer la conformité de notre produit par rapport aux standards internationaux, afin de répondre au mieux aux attentes de nos clients.

La FTH tient à rappeler que l'application du livre blanc, la mise en place de l'open Sky, l'établissement de nouvelles normes de classification hôtelière et la sécurisation de toute la chaîne touristique font partie des recommandations des Assises Nationales du Tourisme, approuvées en conseil des ministres depuis juin 2017. A ce jour, aucune de ces recommandations n'a été mise en œuvre.

Enfin la FTH se félicite de la croissance observée ces derniers mois et espère que le nombre des nuitées de 2018 atteindront enfin les chiffres de 2014.

Le Bureau Exécutif de la FTH

La FTH au salon de l'Artisanat

> La 1ère participation de la FTH au salon de la création artisanale se fait sous le signe de la complémentarité entre hôtellerie et artisanat.

C'est à travers un grand stand de 238 m2 que la FTH participe au Salon de la Création Artisanale, comme l'a annoncé la Fédération hôtelière lors d'une conférence de presse tenue le 20 avril *(photo)*.

L’objectif de cette participation est double : se rapprocher des Tunisiens, premiers clients de l’hôtellerie, et créer des synergies avec l’artisanat et les artisans.

En effet, la FTH réserve des prix d’un montant global de 10 000 dinars aux trois premiers lauréats du concours qu’organise le salon. Le lauréat du prix de la Création se verra en plus référencé dans les boutiques d’hôtels de différentes régions, tandis que les autres gagnants se verront octroyer une aide à la diffusion au sein des hôtels.

Ce salon sera aussi une occasion pour les Tunisiens de réserver leur hôtel pour les vacances d’été. Une soixantaine d’hôtels se relaieront pour des offres tarifaires « Réservation précoce » (early booking).

Des “commissions tourisme” dans les municipalités ?

> La FTH appelle à une implication des municipalités dans le tourisme.

Il suffisait d’y penser : faire des conseils municipaux un acteur actif du développement touristique des localités, petites et grandes, dans les différentes régions. C’est ce à quoi appelle la FTH *(voir communiqué)* par la création de “commissions tourisme” au sein des conseils municipaux. La FTH rappelle aussi la contribution des hôtels (2% de leur chiffre d’affaires), *« directement perçue par les municipalités »*, à l’embellissement des villes.

On aurait néanmoins souhaité que la taxe de séjour nouvellement créée soit affectée aux municipalités selon leur “mérite touristique”, comme il est d’usage dans d’autres destinations.

COMMUNIQUE DE PRESSE

UNE COMMISSION « TOURISME » AU SEIN DE CHAQUE CONSEIL MUNICIPAL

Partant de la conviction que tout le territoire tunisien peut être déclaré « zone touristique », la Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie considère que le tourisme devrait constituer un axe incontournable pour toutes les municipalités, sans aucune exception.
En effet, dans un pays trois fois millénaire, chaque localité tunisienne regorge d'attraits spécifiques et diversifiés. Qu'ils soient archéologiques, culturels, artisanaux, culinaires, naturels et bien d'autres encore, tous ces atouts gagneraient à être valorisés.

A l'approche des élections municipales, la FTH insiste sur la nécessité de créer une commission « tourisme » au sein de chaque conseil municipal élu. Elle invite les listes candidates aux élections à travailler sur le développement touristique de leurs communes et à profiter pleinement de la croissance du secteur afin de faire du tourisme autrement, du tourisme valorisant nos régions, notre culture, notre histoire, nos traditions. Les Tunisiens ont également démontré leur envie de découvrir leur pays, et pour diversifier les excursions, les communes se doivent de développer des structures d'accueil adaptées et valoriser leurs richesses locales.

L'engagement du secteur hôtelier à ce sujet n'est pas récent, puisque depuis 1996, les hôtels paient une taxe hôtelière représentant 2% de leur chiffre d'affaires, directement perçue par les municipalités et servant à la valorisation et à l'embellissement des villes.

Ainsi, tout en se félicitant du relatif redémarrage du tourisme, la FTH tient à souligner l'importance de ce secteur tant pour l'économie nationale que pour l'économie des différentes localités du pays.
La FTH rappelle à ce sujet que la balance commerciale étant fortement dégradée, il est primordial de communiquer sur le potentiel touristique de nos régions et d'accorder la plus grande attention à un secteur fortement pourvoyeur de devises, contribuant par la même occasion à la création d'emplois dans toutes les régions.

Le Bureau Exécutif de la FTH

Partenariat TunisiaTourism.info - FTH

La FTH vient de signer un accord avec le portail TunisiaTourism.info pour le référencement des hôtels adhérents et pour le lancement d'un prix annuel des meilleurs hôtels en Tunisie.

La FTH et la société MCM ont signé hier une convention de partenariat pour le référencement des adhérents de la FTH sur le portail **TunisiaTourism.info** géré par MCM. Cette convention vise à faire exister le maximum d'hôtels sur le Net et à favoriser la réservation en direct auprès des hôtels.

L'accord signé entre les deux parties élargit leur coopération aux projets de MCM touchant à l'hôtellerie tel que le projet de lancement d'un prix annuel des meilleurs hôtels qui fera office de label de qualité. C'est ainsi que les hôtels nominés à ce prix seront ceux obtenant les meilleurs scores des clients sur les principaux OTA. La sélection des hôtels se fera ensuite par un jury FTH/MCM qui serait aussi élargi à des représentants d'autres acteurs du tourisme.

Ainsi TunisiaTourism.info, après l'ONTT et Tunisair, comptera la FTH parmi ses partenaires officiels. Le site renforcera sa ligne éditoriale en assurant la promotion non seulement de la destination, de ses produits et régions, mais aussi du secteur, de ses entreprises et de ses métiers, notamment à travers sa web TVTunisiaTourism.TV.

De gauche à droite :
Fatma Ben Nour (Directeur exécutif de la FTH), Rym Belajouza (Secrétaire Générale), Mehdi Allani (Président de la commission Promotion et Marketing), Lotfi Mansour (MCM-TunisiaTourism.info), Khaled Fakhfakh (Président de la FTH), Guillemette Mansour (MCM-TunisiaTourism.info), Mouna Allani (Présidente commission Communication de la FTH), Dora Miled (Trésorière), Amina Sta (Vice-trésorière)

